Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 142 (1997)

Heft: 6-7

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 31.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sommaire

RMS/Juin-juillet 1997

Editorial Pages
Editorial Le journalisme d'infiltration, inacceptable! 3
Armement Les hélicoptères d'attaque d'aujourd'hui
Gén A. Martini 6
« Panzerhaubitze 2000 » Cap S. Curtenaz 14
Le chargeur automatique du char <i>Leclerc</i> J. Mayet 18
Commandement
Opinion Col EMG A. Bach 20
Instruction Le défi de l'instruction du 3º stade
Col P. G. Altermath 21
Droit Droit de la guerre et forces armées: sortir des chemins battus Col EMG F. de Mulinen 23
RMS-Défense Vaud
I-IV
Histoire La 1 ^{re} Division, un fantôme de la Limmatstellung (1939-1940) Col W. Lüem 27
Information
Dessine-moi une Bibliographie
Br Jean Langenberger 34 Histoire
Le château de Bazoches, demeure du maréchal Vauban
Lt-col JJ. Rapin 40
Déclaration des vétérans du service actif 1939-1945 43
Revue des revues
Cap S. Curtenaz 45

Le journalisme d'infiltration, inacceptable !

On connaît le journalisme d'investigation, mais moins le « journalisme d'infiltration ». Pendant dix mois, Olivier Vermont - c'est un pseudonyme - s'est fait passer pour un militant de Greenpeace. Ce doux jeune homme à l'allure frêle a su si bien tromper son monde qu'il s'est vu confier le secrétariat du bureau français de cette association écologiste aux méthodes musclées... Il fait main basse sur tous les documents qui passent à sa portée, n'hésitant pas, pour les besoins de la cause, à séduire une jolie militante. Tout cela, il le relate dans un livre, La face cachée de Greenpeace 1.

L'organisation écologiste y prend une volée de bois vert. L'« agent infiltré » la montre mentant à ses adhérents, manipulant les journalistes, sélectionnant arbitrairement les données scientifiques, flirtant avec les militants d'organisations terroristes. Pis, il dérobe les comptes de l'organisation, des documents qui montrent que le 60 % des dépenses s'envolent en salaires, alors que le 6 % seulement sert réellement à financer les opérations menées sur le terrain. Ayant réglé son compte au bureau français de Greenpeace, Vermont infiltre son siège mondial à Amsterdam. Là encore, il s'empare de comptes qui révèlent que Geenpeace consacre des sommes bien plus élevées à ses collectes de fonds qu'aux opérations.

Olivier Vermont décrit Greenpeace comme une structure cloisonnée, cultivant le mythe du secret, fonctionnant un peu comme l'Internationale communiste des années 1930. Les campagnes sont choisies en fonction des retombées médiatiques. L'organisation reprend des rumeurs, sousans fondements scientifiques sérieux, les lance dans les médias grâce à un réseau de journalistes acquis à sa cause, monte des « scoops » qui lui rapporte beaucoup d'argent, quitte à présenter des excuses si la supercherie est démontrée. De telles méthodes ont coûté près de soixante millions de francs suisses à la Shell.

Qu'importe ce que révèle cet « agent infiltré », qu'il dise en gros la vérité, qu'il la travestisse plus gravement! Quoi qu'il en soit, sur la base de quelques papiers volés, il accuse Greenpeace d'avoir détourné des dons versés dans le cadre de la lutte contre le tunnel du Somport, alors qu'une vérification, normale pour un journaliste, lui aurait fait abandonner de tels soupçons. De telles méthodes

¹ Paris, Albin Michel, 1996.